



Test en station (TES) 2019

Directives et informations

Généralités

- Le programme de travail des chevaux est remis aux propriétaires lors de la visite d'entrée.
- Chacun a la possibilité d'assurer son étalon auprès de l'assurance Epona pour la durée du test en station (TES). Les formalités sont à régler le jour de l'admission des étalons.

Réception des chevaux

- Date: lundi 21.01.2019 à l'Agroscope/HNS d'Avenches, devant le bâtiment de l'annexe N° 1 de 10.00 à 11.30 heures.
- A l'arrivée, les chevaux sont fraîchement ferrés (la ferrure doit tenir toute la durée du TES). Un changement de fer durant le TES ne peut se faire que par le service de maréchalerie HNS, en accord avec la direction d'entraînement (DE).
- Chaque propriétaire doit envoyer les radiographies directement au Prof. Gottlieb Ueltschi (voir adresse sur formulaire d'inscription).
- Le certificat du test MCE doit être remis au plus tard à l'arrivée au test en station. Si le résultat n'est pas encore connu lors du Test d'entrée, le propriétaire de l'élève-étalon devra signer un formulaire de décharge.
- Le propriétaire présente son cheval en main pour la première visite vétérinaire d'admission.
- Afin d'assurer le bon déroulement des opérations, les directives données par les responsables sur place doivent être respectées.

Visites / Toilettage / Photographies

- L'autorisation de visiter les étalons n'est accordée que 2 jours par semaine, soit le jeudi et le vendredi (07.30 – 12.00 et 13.30 – 17.00).
- L'accès aux écuries est totalement interdit aux visiteurs en dehors de ces plages horaires. Les 28.02, 1^{er} et 2 mars, l'accès aux écuries est défendu durant toute la journée.
- Possibilité de toiletter vos chevaux tous les jeudi ou vendredi après-midi durant les heures de travail jusqu'au vendredi 22 février dernier délai (les photos pour le catalogue des étalons FM 2019 seront réalisées lors de la dernière semaine).
- Hormis le toilettage, aucune intervention externe sur les chevaux n'est autorisée.
- Il est interdit de prendre des photos ou de filmer durant toute la période de l'entraînement du TES.

Santé / Examen vétérinaire / Echantillon de sang

- L'examen vétérinaire d'entrée se termine à la fin de la première semaine.
- Concernant l'Artérite virale équine (AVE), une seule analyse des sangs mélangés est effectuée. S'il devait y avoir un résultat positif, des analyses individuelles seraient faites.
- Une prise de sang visant à contrôler l'éventuelle administration de substances prohibées peut être effectuée de manière aléatoire du premier au dernier jour du test.
- Tout cheval inapte au travail pour cause de problèmes locomoteurs ou de manque de condition pendant plus de 10 % des 40 jours du TES (max. 4 jours de repos, week-end y compris) sera éliminé.
- Tout traitement vétérinaire effectué dans les jours précédant le début du TES doit impérativement être annoncé au vétérinaire lors de la visite d'entrée.
- L'échantillon de sang prélevé à l'entrée du test en station est utilisé pour l'examen clinique. Il est ensuite stocké au bioarchive d'Agroscope/HNS et utilisable à des fins de recherche.

Sortie des étalons / Responsabilité

- Chaque étalon est sorti deux fois durant la semaine (lu/ma et je/ve) dans un parc en liberté et longé le samedi. Le nombre de jours entre les deux sorties est le même pour tous les étalons. Les étalons sont sortis sans protections. La FSFM décline toute responsabilité en cas d'accident durant les 40 jours du test en station, notamment durant ces sorties.

Règles de communication / Attitude envers le personnel d'Agroscope/HNS

- Les notes d'entraînement de leurs propres chevaux sont communiquées aux propriétaires une fois par semaine par écrit (respectivement par email). D'éventuelles questions au sujet des notes attribuées doivent être adressées à la personne de contact de la DE. Lors de la visite d'entraînement, seul le responsable pour l'attelage, respectivement celui pour l'équitation peut communiquer des renseignements (mais pas de notes) au propriétaire au sujet de son cheval. Si un propriétaire veut discuter une ou des notes de son cheval, il doit au préalable prendre rendez-vous auprès de la personne de contact de la DE pour qu'une discussion puisse avoir lieu sur place entre un membre de la DE ou de la comél et le responsable de l'entraînement concerné (attelage ou équitation). Si besoin, le vétérinaire responsable du test en station est aussi associé à la discussion.
- Les personnes d'Agroscope/HNS chargées d'entraîner et d'évaluer les chevaux effectuent leur travail avec beaucoup de compétence et de sérieux. Une attitude pondérée et loyale doit dès lors être adoptée envers toutes ces personnes engagées dans la délicate mission de tester les géniteurs de demain.

Tarifs (par cheval)

- Pension : CHF 50.-/jour
- Contrôle d'ascendance maternelle : CHF 75.-
- Frais vétérinaires : min CHF 106.50 (selon décompte d'Agroscope/HNS)
- Forfait administratif : CHF 30.-

Les présentes informations et directives sont basées sur une décision prise par le comité FSFM sur proposition de la commission d'élevage